



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

En conformité avec le règlement de l'UE (Union européenne): n ° 305/2011 du Mars 9/2011
(Règlement sur la construction du produit - CPR)

Déclaration des Performances-Nr. **GR 00205**

1. Code d'identification unique du produit type:

Mastic pour éléments de façade

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Poly Max[®] Fix & Seal Express Crystal Clear

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Mastics pour éléments de façade convenant pour des applications intérieures
Norme Applicable: EN 15651-1: 2012; F-INT

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

BISON INTERNATIONAL, Dr. A.F. Philipsstraat 9, NL - 4462 EW Goes, Pays-Bas

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Non Applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Non Applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

Non Applicable



9. Performances déclarées:

Conditionnement: Méthode B conforme à ISO8339

Substrat: Verre (sans apprêt)

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Comportement au feu	Classe A1 - F; NPD	EN 15651-1 :2012
Émission de matières dangereuses pour la santé et l'environnement	NPD	
Étanchéité à l'air et à l'eau		
Pouvoir piégeant	≤ 5 mm	
Perte de volume	≤ 45%	
Résistance à la traction (c.-à-d. allongement) à 23 °C	≥ 25%	

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

Non Applicable

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du Bison International.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Nom : S.C.J.A Christiaansen
Fonction : General Manager PSO / Director Professional Business
Lieu et date : Goes, 3 september 2014
Signature :